

Licence de droit + école de commerce

Par **droit123**, le **11/12/2013** à **22:29**

Bonjour,
voilà je suis en première année de droit et je souhaiterais savoir si faire une école de commerce après ma licence me permettra de travailler dans un autre métier (ex. le commerce international) que le droit ou suis-je obligé de rester dans la même sphère à savoir les métiers du droit . Je souhaiterais travailler dans le marketing, la communication ou la fiscalité.
Merci d'avance.